



Le management

Manager et développer le travail collaboratif

Objectifs pédagogiques

- Identifier les bénéfices du management collaboratif,
- Savoir instaurer un climat propice à la collaboration,
- Adopter une posture de management collaboratif,
- Inciter au changement par une dynamique collaborative.

Public

Pour les managers et chefs d'équipe
Nombre de participants : groupe de 4 à 8 personnes maximum.

Prérequis

Connaitre les savoirs de base du management.

Équipe pédagogique

Intervenant expert dans le domaine de la gestion des ressources humaines et du management d'équipe

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation collective en présentiel,
- Alternance d'apports théoriques et cas pratiques, exercices de réflexion, études de cas amenés par les participants, échanges d'expériences, jeux de rôles...

Positionnement du stagiaire et individualisation du parcours de formation

Entretien de positionnement avec le conseiller formation et /ou avec le formateur.

Suivi et évaluation de la formation

Feuilles d'émargement, évaluation des acquis en cours de formation grâce à un QCM ou un quiz et questionnaires de satisfaction à chaud et à froid (à 6 mois)

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis

Durée

2 jours soit 14 heures

Dates

Nous consulter

Horaires

08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Lieu

B2M, centre de formation de la CCI de Montauban

Tarif

640.00 € HT soit 768.00 € TTC/ personne

Modalité d'accès

Demande d'informations par mail, téléphone, site internet B2M, visite au centre de formation.

Délais d'accès

Dépendant du type de formation INTER (dates fixées) ou INTRA (dates à établir), dans le cadre CPF, dans le respect des CGU.

Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous consulter.

Jour 1

Identifier les bénéfices du management collaboratif

- Les 8 principes du management collaboratif (intérêt général, liberté d'expression, co-responsabilité ...),
- Les pièges du management collaboratif (compromis, lenteur...),
- Les freins à l'instauration d'un management collaboratif (lutte de pouvoir, individualisme...).

Instaurer un climat propice à la collaboration

- Valoriser et piloter les comportements collaboratifs
- Clarifier les droits (liberté d'expression...) et les devoirs (respect des autres...) de la collaboration
- Négocier un "contrat" de collaboration responsabilisant (décision, initiative, récompense...)
- Adapter des espaces physiques

Jour 2

Adopter une posture de management collaboratif

- Instaurer la confiance (authenticité, proximité, ouverture, reconnaissance)
- Favoriser la coopération (soutien, solidarité, co-créativité, complémentarité)
- Renforcer la convivialité (ambiance, célébration, équilibre, conditions de travail)

Inciter au changement par une dynamique collaborative

- Créer un espace et des temps de libre expression
- Encourager et valoriser les initiatives (amélioration de l'existant et innovations)
- Impliquer chacun dans la résolution des problèmes (les siens et celui des autres)
- Inciter au partage d'informations, aux échanges et à la concertation

Les atouts de la formation

Enrichissement dans le groupe grâce aux différents participants

Expertise de l'intervenant